

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Mardi 28 Mars 2023
19 heures 00**

GF/EB

N° 002993

Service animation
jeunesse –
Convention
d'objectifs et de
financement
pluriannuelle 2022-
2025 : Prestation de
service Accueil de
Loisirs Sans
Hébergement (ALSH)
« PERISCOLAIRE » -
Bonification « Plan
mercredi » - Avenant
sur convention
bipartite : Bonus «

Affiché le :

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le **Mardi 28 Mars 2023 à 19 heures 00** le Conseil Municipal, convoqué le 22 mars 2023, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Véronique ARNAUD-DELOY, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère Municipale), Mme Célia BARBIER (Conseillère Municipale), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Yannick BONNET donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS donne pouvoir à M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), M. Elhadji NDIOUR donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Nathan SAIHI donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint)

ABSENTS EXCUSÉS:

ABSENTS : Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Célia BARBIER est nommé(e) Secrétaire.

Il est rappelé que dans le cadre de leur politique en direction du temps libre des enfants et des jeunes, les CAF soutiennent le développement et le fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement.

L'ensemble des temps d'accueil se déroulant sur des semaines où les enfants vont à l'école deviennent « périscolaire » (à l'exception des samedis sans école et des dimanches).

Ces accueils sont éligibles à la prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) versée par les CAF dès lors qu'ils remplissent les obligations réglementaires relatives à la protection des mineurs définies dans le Code de l'action sociale et des familles et prennent en compte les nouvelles dispositions induites par le Décret n°2018-647 du 23 juillet 2018 modifiant les définitions et les règles applicables aux accueils de loisirs ainsi que les critères précisés à l'ensemble des points abordés à l'Article 3.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE**

Approuve, la convention d'objectifs et de financement pluriannuelle 2022-2025 :
Prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)
« PERISCOLAIRE »

Autorise, Madame Le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement, tous
les documents s'y afférents et à intervenir dans ce cadre

POUR EXTRAIT CONFORME

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Célia BARBIER



LE MAIRE
Véronique ARNAUD-DELOY

